

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2025

PORANT PROGRAMMATION NATIONALE ET SIMPLIFICATION NORMATIVE DANS
LE SECTEUR ÉCONOMIQUE DE L'ÉNERGIE - (N° 463)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° CE296

AMENDEMENT

présenté par
M. Alfandari

ARTICLE 3

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les dispositions prévues à cet article ont été reprises dans le cadre de l'amendement de réécriture générale. Il convient en conséquence de supprimer cet article.